



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2023
À 17H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. **Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1677-1-1** - Règlement RV-1677-1-1 modifiant le Règlement RV-1677-1 sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand
- 3.2. **Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1743** - Règlement RV-1743 sur la distribution d'imprimés publicitaires.

4. ADMINISTRATION

- 4.1. **Mandat au procureur - Centre communautaire religieux hassidique** - Mandater Me Alain Longval du cabinet Dunton Rainville avocats et notaires, afin de demander à la Cour suprême du Canada la permission d'en appeler de la décision de la Cour d'appel datée du 20 octobre 2023 dans le dossier 500-09-030062-228 (700-17-017259-200).
- 4.2. **Soumissions - Services professionnels pour la planification d'un développement orienté sur les transports collectifs du secteur du Faubourg Boisbriand - Contrat 2023-2077** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. **Renouvellement de la convention collective - Syndicat des employés de la Ville de Boisbriand, section locale - SCFP 4238** - Approuver la nouvelle convention collective, 2022-2028, négociée entre la Ville de Boisbriand et le Syndicat des employés de la Ville de Boisbriand, section locale - SCFP 4238 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (sujets inscrits à l'ordre du jour)

7. LEVÉE DE LA SÉANCE
